

Les vœux du maire et des élus Bilan 2011 et perspectives 2012

Principaux extraits du discours

« En matière d'enseignement, qui reste notre priorité, nous avons, outre les travaux de rénovation habituels, réalisé, une classe supplémentaire à l'école Claude Tournier, le restaurant libre-service de Jules Ferry qui sera complété par le centre de loisirs courant 2012 et le relais d'assistantes maternelles.

Il est à ce sujet inquiétant d'avoir entendu certains membres de l'opposition considérer qu'il s'agissait là de dépenses pharaoniques.

Nous n'en avons pas moins conforté nos dispositifs d'accompagnement scolaire et péri-scolaire, à savoir : le centre de loisirs, la distribution de dictionnaires dans les écoles, l'amélioration régulière du matériel mis à disposition
Nous avons maintenus des tarifs de cantine et de centre de loisirs tout à fait raisonnables si on les compare aux autres communes voisines.

Nous avons aidé le projet d'un bassin nautique élaboré par la Communauté de Communes grâce à l'acquisition des terrains par la SEM. Les travaux de cet équipement sont prévus au 2ème trimestre 2012 répondant à un véritable besoin compte tenu de la vétusté de l'équipement actuel.

Nous avons inauguré les tennis couverts, qui malheureusement ont été endommagés par un incendie imbécile et qui ont ce de ce fait du être neutralisés.

Le ticket jeune a été abondé.

Le tarif de la carte Imagin'R, a été ramené par la Communauté de Communes à – de 4€/mois.

L'assemblée des CM2 a été renouvelée et continue de cheminer, encadrée par notre service animation.

La création d'un centre social qui sera regroupé à Claude Tournier a d'ores et déjà élargi son champs d'application en utilisant des locaux disponibles auprès de l'école Moulin Fleuri et à Pasteur, ceci nous permet d'assurer l'aide aux devoirs réalisée par des bénévoles.

Le 2^{ème} Salon des Séniors a été organisé par la Communauté de Communes.

Chacun a pu constater les travaux réalisés pendant l'été notamment l'aménagement de la rue du Général Leclerc avec la création d'un parking et la suppression des feux du carrefour de la mairie.

Aménagements rendus possibles grâce au contournement de Brie ouvert fin 2010 et qui donne maintenant son plein effet puisque + de 5000 véhicules l'empruntent chaque jour et libèrent d'autant la circulation de transit de Brie.

L'aménagement de la rue du Général Leclerc permet aux quartiers Sud et Nord de se trouver plus étroitement liés, et donne ainsi à notre Commune toute sa cohérence et un charme supplémentaire que beaucoup de nos voisins nous envient.

L'ancienne gare a été réhabilitée grâce à BATIR ECO
Ce bâtiment va nous être remis gracieusement avant la fin du mois.

Tandis que le parvis de la gare et l'esplanade du Souvenir ont été totalement reconditionnés.

Le rattachement de cet espace au centre de Brie est complété par le réaménagement de la rue de Verdun dont les travaux devraient se terminer en 2012.

Si l'on ajoute la création de la liaison douce de la route de Mandres. Chacun aura compris que 2011 comptera parmi les années de progrès dans le développement des liaisons douces.

Précisons également que tous nos arrêts de bus sont dorénavant accessibles aux PMR tandis qu'une gare routière a été créée face au lycée Blaise Pascal pour renforcer la sécurité du site.

2011 restera une année prospère pour Brie, malgré des conditions de plus en plus difficiles, liées au désengagement de l'Etat de plus en plus grave vis-à-vis des Collectivités Locales.

Un seul exemple, très significatif celui du Conseil Général, dont le déficit de remboursement des mesures sociales transférées s'élève à plus de 100 millions d'Euros par an. Cette charge ampute d'autant la participation départementale aux aides qu'elle pourrait apporter aux Communes.

Nous sommes maintenant en 2012, année que nous souhaitons plus juste et plus équitable.

A notre modeste niveau nous veillerons tout particulièrement à la qualité de vie de nos concitoyens

Nous travaillerons pour conserver des niveaux d'imposition toujours parmi les moins élevés du Département. Nous espérons pouvoir maintenir en 2012 les mêmes taux qu'en 2011.

Rappelons que la ZAC de la Plaine du bois est un vrai et franc succès puisqu' elle contribue à la création d'emplois et apporte des compléments de bonnes rentrées fiscales.

Ceci a été possible, je vous le rappelle, que grâce à la politique d'accueil d'entreprises que nous avons conduite.

En 2012 nous travaillerons à la reconduction et à l'amélioration de nos services à la population.

Les conditions difficiles que j'évoquais ne doivent pas nous cantonner dans une politique de récession puisque la ville et les collectivités locales, qui sont les premiers pourvoyeurs d'emplois en matière de bâtiment et de travaux publics. C'est ainsi que la ville inscrira 6 000 000 d'euros d'investissement en 2012 pour assurer la suite du contrat régional.

La poursuite du contrat régional avec les travaux de réfection de la grande nef de l'église Saint Etienne qui se feront avec le soutien financier de la Région, de la DRAC et du Département.

La réhabilitation des locaux du centre de loisirs Claude Tournier pour y emménager le centre social la Passerelle avec le soutien financier de la CAF.

La réalisation de 3 classes à l'école du Moulin Fleuri dont il faut souligner que le financement n'a pas été voté par l'opposition municipale.

L'enfouissement des réseaux de la rue G.Clémenceau

Les extensions de réseaux électriques lors de dépôts de permis de construire

La réalisation de travaux d'entretien sur le château

L'aménagement de l'accès au nouveau RAM par la rue du Martinet

La création d'un parc de stationnement supplémentaire rue du général Leclerc

La poursuite de la reprise du secteur historique du cimetière

L'élargissement des installations de vidéo protection qui viendront complétées les 23 déjà installées.

La création de jardins familiaux

2012 sera l'année du PLU.

La modification du PLU sera entérinée cette année et traduira notre volonté de développement économique et notre souci de conserver une situation du logement équilibrée où tous les types d'habitat se complètent et où chacun puisse trouver sa place.

Nous affirmerons cette volonté au travers des documents du PLU afin que chacun à Brie quelle que soit sa situation économique ou sociale trouve la joie de vivre à laquelle il est en droit de prétendre.

2012 confirmera le rôle attractif de notre commune puisque nous y retrouverons les manifestations habituelles et sera clôturée par une manifestation culturelle d'envergure puisque Brie accueillera le 31/12/2012 la clôture du festival départemental DEPAYZ'ARTS tandis que nous travaillons d'ores et déjà à l'accueil des jeux de Seine et Marne au printemps 2013 ».

